

PIERRE-DE-BRESSE

Requalification du centre-ville

Comment mieux structurer le projet global ?

Accompagnement de l'AUDAB dans le cadre du dispositif Petites villes de demain

AOÛT 2022


Petites villes
de demain

AUDAB

AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

SOMMAIRE

Contexte & mission	3
Enjeux de requalification	5
Animation multipartenariale	7
A. Développer une vision collective	8
B. Présentation des parcours	10
C. Le centre-ville décrypté	12
D. Le travail en salle	21
E. Principales propositions	23
Mise en perspective	25
Annexe : liste des participants	27

CONTEXTE & MISSION

CONTEXTE et MISSION

La ville de Pierre-de-Bresse et la Communauté de communes Bresse Nord Intercom ont signé avec l'État le 6 juillet 2021 la convention d'adhésion au dispositif Petites villes de demain, s'engageant ainsi à élaborer et à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation.

Pierre-de-Bresse, avec ses 2 000 habitants environ, constitue l'un des pôles d'équilibre essentiels à la vie du nord de la Bresse, conjointement avec 8 autres pôles de proximité à l'échelle du Pays de la Bresse Bourguignonne. Sa situation au pied des premiers contreforts Jurassiens et à proximité des vignobles de la Côte de Beaune lui confère un statut particulier de trait d'union entre ces deux régions. En plus du cadre verdoyant et accueillant, il faut souligner la présence du château de Pierre-de-Bresse, monument d'une architecture remarquable, qui abrite l'Écomusée de la Bresse Bourguignonne.

La commune a plusieurs projets en cours et envisagés, comme par exemple, la mise en place d'une opération de rénovation des façades avec le soutien de la Fondation du patrimoine, ou la création d'une aire de détente sur la route de Chalon (côté ouest). Au niveau de la planification, le PLU en vigueur est en cours de révision dans un souci de mise en compatibilité avec le SCoT de la Bresse Bourguignonne.

Dans ce contexte, la collectivité, en concertation avec la DDT 71, a souhaité orienter la mission d'accompagnement de l'AUDAB vers **la réalisation d'une déambulation urbaine dans le centre-ville de Pierre-de-Bresse**. Ceci avec l'objectif de partager la vision du centre-ville avec les élus et partenaires, et de réfléchir collectivement à la structuration des projets et des aménagements envisagés dans le cadre de la requalification globale du centre-ville.

Les pages suivantes présentent les éléments de cadrage que nous avons pris en considération dans la conception de l'animation proposée, le déroulement et les résultats de la séance organisée avec les élus, habitants et partenaires de la commune le 29 juin 2022, ainsi qu'une mise en perspective pour la suite de la démarche de requalification.

ENJEUX DE REQUALIFICATION



ENJEUX DE REQUALIFICATION

La convention Petites villes de demain signée avec l'État établi 6 axes de travail : développement économique, développement des services à la population, mobilité, valorisation du patrimoine et de l'espace urbain, développement touristique et habitat.

Développement économique

Plusieurs actions et réflexions sont envisagées avec l'objectif de redynamiser l'activité commerciale du centre-ville : animation commerciale, acquisitions immobilières, soutien aux porteurs de projets.

D'ailleurs l'étude Shop'in, réalisée en février 2022, conclue que l'action doit être orientée en 4 axes : garantir une continuité commerciale, lutter contre la vacance des locaux commerciaux, améliorer les aménités urbaines et l'ambiance d'achat et conforter la mixité fonctionnelle du centre-ville.

Développement des services à la population

L'action de la collectivité est envisagée pour répondre aux besoins des différentes catégories de la population - les familles, les jeunes et les personnes âgées ou fragiles - en cherchant à offrir un bon niveau de qualité de vie à l'ensemble de la population.

Mobilité

La commune souhaite traiter la question de la mobilité d'une manière globale : en abordant tous les

aspects liés à la circulation des véhicules et en développant des liaisons vertes structurantes à l'échelle intercommunale.

Valorisation du patrimoine et de l'espace public

La mise en œuvre d'un programme de rénovation de façades est l'action phare de cet axe. L'action sera également guidée par les résultats de l'étude des entrées de ville réalisée dans le cadre de la révision du PLU et par la stratégie de mobilité retenue.

Une réflexion est aussi menée concernant l'avenir de l'EHPAD existant sur le site du château.

Développement touristique

Le territoire bressan axe son développement touristique sur 2 grandes branches : le tourisme vert et de loisirs et le tourisme patrimonial. La présence du château à Pierre-de-Bresse lui confère un rôle important. L'objectif est d'établir et mettre en œuvre une stratégie pour améliorer la fréquentation touristique du territoire.

Habitat

Le parc de logements dans le territoire de Pierre-de-Bresse est globalement vieillissant et présente des problèmes de performance et d'adaptation aux besoins actuels. En réponse à cette problématique, des études sont en cours pour lancer une OPAH.

ANIMATION MULTIPARTENARIALE

Développer une vision collective

La commune de Pierre-de-Bresse a identifié le double besoin de partager la vision du centre-bourg avec élus et partenaires, et de donner une cohérence globale au projet de revitalisation dans le cadre du dispositif Petites villes de demain. Pour répondre à cette attente, nous avons défini conjointement d'orienter l'accompagnement de l'AUDAB vers l'organisation et animation d'une déambulation urbaine autour du centre-bourg.

Lors des échanges pour la définition de l'animation proposée, la principale problématique évoquée par la commune a été la nette séparation entre les fonctions récréatives (touristiques), incarnées principalement par l'écomusée et le parc du château, et commerciales (économiques), distribuées dans l'axe commerçant du centre-bourg.

La collectivité fait le constat que la route de Chalon (D733) est un lieu de passage « rapide » qui sépare le centre-bourg du parc du château et n'encourage pas les échanges entre ces deux entités urbaines.

Dans le cadre de la revitalisation du territoire, l'amélioration de la fréquentation du centre-ville est donc identifiée par la commune comme un des principaux enjeux.

Après une visite détaillée de terrain et plusieurs échanges avec la collectivité, nous avons décliné une proposition de déambulation prenant en considération

cet enjeu. Pour ce faire, nous avons identifié les différents secteurs d'intérêt dans le centre-bourg élargi, prenant en considération non seulement l'axe commercial, mais aussi les équipements, les points de vue paysagers, les secteurs résidentiels et de loisirs. Nous avons ensuite élaboré des parcours reliant ces points d'intérêt.



L'Écomusée a mis à disposition les installations du château pour la tenue de cette animation réalisée le 29 juin 2022



Nous avons mis à disposition des participants un poster (support de travail) avec des plans et des photos

Développer une vision collective

La déambulation a eu lieu le mercredi 29 juin matin et a compté avec la participation d'une vingtaine de personnes ayant différents rôles (élus, représentants des associations, représentants de l'État, acteurs économiques, autres partenaires). Vous trouverez la liste complète des participants en annexe (cf. page 27)

La participation des invités a été orientée de différentes façons au cours de la matinée. Tout d'abord ils ont été amenés à appréhender le territoire à travers des parcours thématiques. Ensuite, ils ont travaillé en groupes pour réfléchir à des pistes d'action.

A la manière d'un jeu de rôle, les participants ont dû se mettre dans la peau des trois principaux acteurs de la fabrique du centre-bourg :

- ✦ **Maîtrise d'usage** : Les habitants et visiteurs qui pratiquent le territoire et le font vivre au quotidien.
- ✦ **Maîtrise d'ouvrage** : Le porteur des projets sur ce territoire, celui qui évalue les besoins, définit les temporalités d'action et alloue des ressources à l'exécution de ces projets.
- ✦ **Maîtrise d'œuvre** : Le concepteur du projet, celui qui apporte des solutions à travers des propositions d'aménagement.



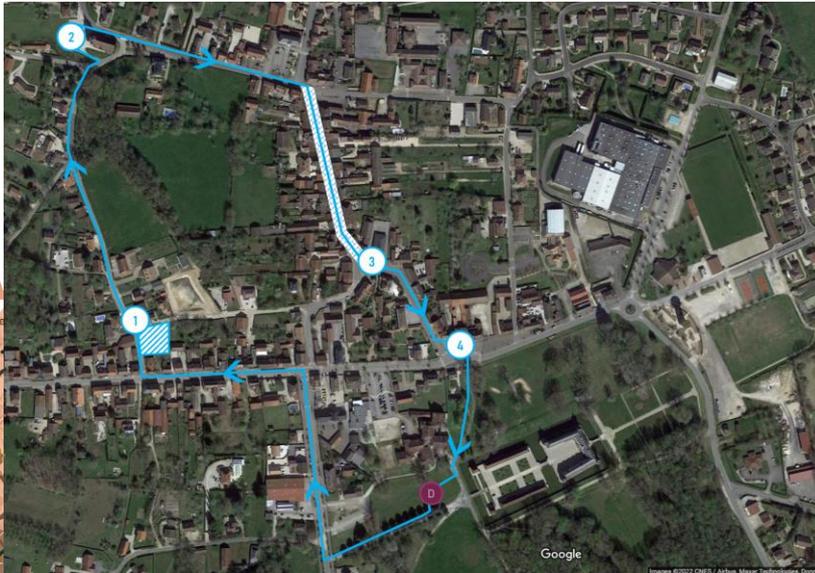
Accueil des participants au château de Pierre-de-Bresse le 29 juin matin



Mot introductif et consignes pour la déambulation urbaine

Présentation des parcours

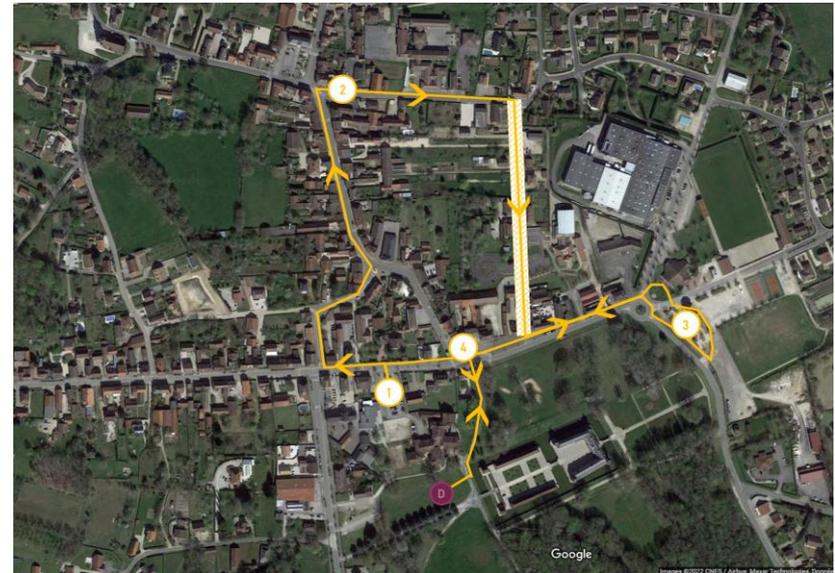
Boucle « mariage »



Les participants ont été repartis en deux groupes mixtes et chacun a suivi un parcours différent autour du centre-bourg. Les parcours ont été définis autour des scénarios fictifs inspirés des situations pouvant être réelles :

- ✦ Boucle « mariage » : le groupe accompagne des futurs mariés qui viennent de réaliser leurs photos de mariage dans le parc de Pierre-de-Bresse et qui se rendent à l'église Saint-Marcel pour la cérémonie. Le couple songe à s'installer dans la commune, et hésite pour l'instant entre acheter un logement existant ou faire construire. Ils aimeraient que leur logement leur permette d'accéder aux commerces et équipements de proximité à pied.

Boucle « scolaire »



- ✦ Boucle « scolaire » : Le groupe accompagne des parents qui viennent profiter d'une pause déjeuner au parc du château. Après une halte à leur véhicule stationné sur le grand parking en façade de l'EPHAD Charles Borgeot, ils conduisent ensuite leur aîné au collège. Avec le cadet, ils se dirigent ensuite vers le complexe sportif et y passent l'après-midi.

Les participants ont reçu la consigne de se projeter à la place des habitants ou visiteurs afin de se détacher le plus possible des idées reçues et d'observer les espaces avec un regard nouveau.

Présentation des parcours

Boucle « mariage »



Échange autour du projet d'espace public à l'intersection de la route de Chalon et la rue Neuve



Traversée de la place du Monument après le débat concernant les qualités et défauts de la Grande Rue



Échange autour du rôle clé de l'espace de la place Comté André d'Estampes, devant l'entrée piétonne du château

Boucle « scolaire »



Rassemblement du groupe au point de départ devant l'accueil du château



Parcours de la rue de Poitiers en évoquant les points positifs et négatifs de cet axe du centre-bourg



Traversée de la place Comté André d'Estampes en évoquant les liens entre le centre-bourg et le château

Le centre-ville décrypté

Équipements, services et points d'intérêt

Observations :

- ✦ La commune est globalement très bien équipée, les améliorations récentes sont bien appréciées (parc de jeux du château d'eau), ainsi que les projets en cours (construction d'un gymnase à côté du collège).
- ✦ La microcentralité créée autour de la bibliothèque et la crèche fonctionne bien, mais ces équipements ne sont pas suffisamment visibles depuis la rue du Centre et la route du Chalon.
- ✦ Il y a un sentiment d'éloignement entre les différents points d'intérêt de Pierre-de-Bresse. L'église et la salle des fêtes, par exemple se trouvent en situation de sortie de ville.
- ✦ Le centre-ville n'est pas pleinement identifié. La configuration actuelle n'incite pas à le parcourir, ni à s'y arrêter.

Propositions :

- ✦ Travailler sur la qualité des axes, le mobilier et la végétation notamment, afin de réduire le sentiment d'éloignement et tisser des liens entre les différents points d'intérêt de la commune.

Foncier, immobilier et hôtellerie

Observations :

- ✦ Certains propriétaires n'entretiennent pas et ne font pas vivre leur propriété, mais ne s'en détachent pas pour autant. Cette problématique est assez courante dans les petites villes.
- ✦ L'immeuble de l'ancien Hôtel de la Poste est resté longtemps vacant, ce qui pénalise le dynamisme du centre-bourg. Aujourd'hui il n'y a plus d'offre d'hôtellerie à Pierre-de-Bresse.
- ✦ Plusieurs biens sont en vente, mais les transactions prennent du temps à se concrétiser.
- ✦ Certains bâtiments se vident parce que les intérieurs sont très peu fonctionnels et ne conviennent plus aux besoins.

Propositions :

- ✦ Taxer les propriétés vacantes pour inciter les propriétaires à agir.

Information :

- ✦ Un hôtel de luxe est en projet (en périphérie du centre-bourg). L'investisseur a acheté le bâtiment de l'ancien Hôtel de la Poste pour loger son personnel.

Le centre-ville décrypté

La dynamique commerciale

Observations :

- ✦ Le centre-bourg offre globalement une bonne diversité de commerces, il y a ce qu'il faut.
- ✦ La place de la voiture dans la Grande Rue est très importante, les véhicules roulent trop vite et l'environnement est bruyant. Le traitement de ces problématiques est essentiel pour maintenir l'attractivité du centre-bourg. En parallèle, la présence du stationnement joue un rôle clé pour la fréquentation des commerces.
- ✦ L'axe est très minéral, il laisse peu de place pour la végétation (pots de fleurs ornementaux en hauteur, peu visibles).
- ✦ La Grande Rue peut donner un sentiment d'insécurité pour les piétons (forte fréquentation des voitures, stationnement le long des trottoirs) et pour les véhicules stationnés (accrochages).
- ✦ Les commerces de vente (cordonnier, textile) et de bouche (pizzeria) ferment et sont remplacés par des activités tertiaires (assurance, banque, etc.). Cela est regretté par les participants qui estiment que cela porte préjudice à la fréquentation commerciale de la rue.
- ✦ L'offre de restauration est actuellement déficiente dans le centre-bourg.
- ✦ De nombreux locaux commerciaux en RDC ont été transformés en logements.
- ✦ La présence d'une terrasse en substitution de places de stationnement dans la Grande Rue (bar) et place du Vieux Marché (kebab) est vécue comme un point très positif par les participants. Cela favorise la fréquentation des établissements.
- ✦ Les enseignes commerciales ne mettent pas toujours en valeur le cadre bâti, elles sont très hétérogènes d'un commerce à un autre. Une logique d'ensemble attirerait davantage les clients.
- ✦ Le magasin de cuirs Château Noirod a un emplacement privilégié autour de la place du Monument et il attire une clientèle venant de différents coins de la France.



Vue de la place du Vieux Marché depuis la Grande Rue

Le centre-ville décrypté

La dynamique commerciale

Propositions :

- ✦ Encadrer le changement de vocation des locaux commerciaux dans le PLU.
- ✦ Favoriser l'extension des espaces commerçants au contact des espaces publics (terrasses au lieu de places de stationnement).
- ✦ Optimiser l'espace rendu à la voiture sur l'ensemble de l'axe, en introduisant de la végétation et du mobilier, et règlementer l'usage de courte durée du stationnement sur la voirie.
- ✦ Établir un cadre pour harmoniser les devantures commerciales du centre-bourg et améliorer ainsi l'image du linéaire commercial.
- ✦ Trouver une « locomotive » commerciale pour le centre-bourg de Pierre-de-Bresse. Le magasin Château Noirot pourrait jouer ce rôle, mais il constitue aujourd'hui une offre de niche.
- ✦ Examiner l'exemple de la commune de Saint-Germain-du-Bois qui a plutôt réussi le pari de la redynamisation commerciale.
- ✦ Explorer le potentiel offert par la clientèle du magasin Château Noirot et les visiteurs du château pour développer le tourisme.



Perspective de la Grande Rue et zoom sur quelques locaux commerciaux actifs ou vacants

Magasin des cuirs Château Noirot au niveau de la place du Monument



Le centre-ville décrypté

Le mise en valeur du patrimoine

Observations :

- ✦ L'affichage existant (avant travaux) à l'entrée du château ne mettait pas en valeur le site.
- ✦ L'ABF refuse souvent des permis de travaux dans le périmètre de 500 mètres du château et de l'église, ce qui décourage les propriétaires qui souhaitent apporter des améliorations à leurs biens.
- ✦ Plusieurs bâtiments de caractère ont souffert au cours des dernières décennies des transformations au niveau des façades : volets roulants extérieurs, menuiseries en PVC, etc. Ces biens ne sont pas éligibles au fond façades dans le cadre de la convention signée avec la Fondation du patrimoine.

Propositions :

- ✦ Instaurer le dialogue avec l'ABF, travailler en partenariat avec elle, et sensibiliser les habitants quant à la préservation du patrimoine bâti. Travailler avec le CAUE cette problématique.
- ✦ Cibler les bâtiments ayant un potentiel quant à la rénovation des façades et aller à la rencontre des habitants pour les inciter à entamer des travaux.

Informations :

La convention avec la Fondation du patrimoine pour le programme de rénovation de façades offre aux habitants des aides financières (apport direct de la Fondation du patrimoine et de la collectivité, et défiscalisation) pour les travaux à réaliser.



Angle de la Grande Rue et la place du Monument



Ensemble autour de la médiathèque et la crèche

Le centre-ville décrypté

L'attractivité du château

Observations :

- ✦ Les accès sont mal identifiés, selon qu'on arrive en voiture ou à pied, il n'est pas toujours évident de s'y repérer.
- ✦ L'écomusée reçoit environ 20 000 visiteurs par an, hors public scolaire. Il représente surtout un atout patrimonial et culturel, mais il pourrait attirer davantage de visiteurs.
- ✦ Le salon de thé existant permet aux visiteurs de faire une pause. L'espace est agréable, mais l'offre est assez limitée.
- ✦ Le bâtiment de l'EHPAD, qui occupe une partie du parc du château, est vieillissant et n'apporte pas une plus value à l'image du site.

Informations :

- ✦ Les études sont en cours pour définir un nouveau projet muséographique et un plan de gestion pour le parc du château.
- ✦ Des études sont en cours également pour définir l'avenir du bâtiment de l'EHPAD.

Propositions :

- ✦ Un espace de jeu pour enfants serait pertinent pour agrémenter le parc du château.
- ✦ Réfléchir à la possibilité de création d'une cafétéria et à l'ouverture de l'accès est afin de rendre le site traversant.



Château de Pierre-de-Bresse

Le centre-ville décrypté

La signalétique

Observations :

- ✦ Les affichages lumineux sont mal positionnés.
- ✦ Les parkings ne sont pas suffisamment identifiés.
- ✦ L'accès piéton à la ludothèque, médiathèque et crèche sont mal indiqués.
- ✦ La signalétique au sol (marquage) manque à certains endroits.
- ✦ Place des Hôtels, la signalétique est peu efficace et ne permet pas de comprendre clairement que l'accès aux commerces peut se faire via la rue de Thiard.

Propositions :

- ✦ Repositionner les panneaux lumineux à un endroit où il est possible de les lire lorsqu'on est piéton.
- ✦ Les aires de stationnements pourraient être mieux identifiées, par des affichages qui indiquent le nombre de places disponibles sur chaque site.
- ✦ Aménager la place des Hôtels de manière à rendre visible un panneau d'affichage attractif et pédagogique depuis l'entrée du parc. Ce panneau pourrait renseigner les différents commerces que l'on rencontre dans les rues commerçantes.

Le stationnement

Observations:

- ✦ 1 600 places de stationnements pour un peu moins de 2000 habitants > Nombre de places suffisant.
- ✦ Emplacements nombreux mais mal répartis.
- ✦ Certaines aires de stationnement sont mal identifiées et sous-utilisées.
- ✦ La fréquentation touristique n'est pas un obstacle au stationnement des habitants.
- ✦ Le stationnement est particulièrement compliqué les jours de marché (lundi).
- ✦ Il n'est pas souhaitable que les usagers persistent à essayer de stationner juste devant les commerces qu'ils fréquentent.
- ✦ Le stationnement n'est pas anticipé à proximité du futur gymnase (à côté du collège).

Propositions :

- ✦ Systématiser le « stationnement minute » devant les commerces.
- ✦ Orienter le stationnement longue durée vers d'autres aires de stationnement dédiées.

Le centre-ville décrypté

Les circulations

Observations :

- ✦ La circulation est perturbée les jours de marché.
- ✦ Certains axes sont en double sens de circulation (grande rue) et la circulation y est parfois très dense (difficile de se croiser). Il est compliqué d'y stationner ou de s'y déplacer en vélo et à pied.
- ✦ La rue des Potiers est très fréquentée actuellement du fait de la présence de la maison des associations et du gymnase.
- ✦ Les véhicules circulent souvent à grande vitesse sur la route de Chalon.

Propositions :

- ✦ Rendre la Grande Rue en sens unique et établir un schéma de circulation alternatif permettrait de gagner quelques places de stationnement « minute » devant certains commerces ainsi qu'à proximité de l'espace bibliothèque/ludothèque, et de laisser plus de place à la circulation des vélos.
- ✦ Au moins un accès piéton pourrait être créé entre la rue des Potiers et la grande rue pour faciliter la traversée et éviter de devoir faire le tour > Cela favoriserait la pratique des modes doux.

Le partage de la voirie

Observations :

- ✦ Certains axes sont très dangereux pour les vélos (collégiens par exemple) en raison de :
 - La circulation, de poids lourds notamment (dans la grande rue par exemple).
 - L'absence de trottoir (rue des Potiers par exemple).
 - Le manque d'identification d'un partage clair de la voirie au sol entre les cars scolaires, les voitures, les vélos et les piétons devant le collège rue du collège (malgré l'absence d'accidents à la connaissance des participants).
- ✦ Certaines voiries ne comptent pas de passages piétons (place du Monument par exemple) et rendent la traversée dangereuse, d'autant plus que les voitures roulent vite.
- ✦ Les habitants des communes rurales n'ont pas forcément l'habitude de marcher en ville. Les trajets fonctionnels sont associés à la voiture, et la marche aux promenades en pleine nature.

Propositions :

- ✦ Mieux identifier le partage de la voirie à certains endroits stratégiques (place des Hôtels, place du Monument, rue du Collège).

Le centre-ville décrypté

Zoom sur la route de Chalon

Observations :

- ✦ Les véhicules circulent souvent à grande vitesse, les conducteurs ont l'impression de traverser des faubourgs. Cette situation entraîne des problèmes de sécurité.
- ✦ La configuration de l'axe n'incite pas à s'y arrêter et la signalétique n'est pas adaptée.
- ✦ Avant il y avait davantage de commerces sur cet axe, mais aujourd'hui il y a plusieurs locaux vacants. Néanmoins, les commerces existants marchent bien, comme par exemple la boulangerie.
- ✦ Il y a aussi des bâtiments vacants et des façade vieillissantes.

Propositions :

- ✦ Aménager l'espace pour induire le ralentissement des véhicules lorsqu'ils traversent le centre-bourg.
- ✦ Inciter les commerçants à s'installer sur cet axe.

Information :

La commune œuvre pour la valorisation urbaine de cet axe. Il y a eu des acquisitions foncières qui donnent lieu à des renouvellements importants. Deux nouvelles cellules commerciales verront le jour prochainement. À la place d'une ancienne maison en ruine (à l'angle avec la rue Neuve), un nouvel espace vert sera aménagé avec du mobilier pour pouvoir pique-niquer et des jeux pour enfants. La démolition de la maison a par ailleurs amélioré la visibilité au niveau du croisement et, en conséquence, a amélioré la sécurité. Il y a eu récemment aussi un travail concernant le verdissement de l'axe.



Vue de la route de Chalon en direction ouest

Le centre-ville décrypté

L'aménagement des places de village

Observations :

- ✦ La place Comte André d'Estampes compte de nombreux stationnements mais ils sont mal positionnés. Ils laissent peu de place pour créer un espace public qualitatif. Cette place est également très (trop) minérale, et il y fait très vite très chaud aux beaux jours. L'aménagement de la place n'incite pas à traverser la route de Chalon lorsqu'on vient du parc du Château.
- ✦ L'aménagement de la place du Monument est peu lisible, la place des piétons et de la voiture est difficile à comprendre à certains endroits. Plusieurs commerces autour de cet espace sont fermés. C'est un espace intéressant en lien avec la rue commerçante, mais aujourd'hui c'est un espace de passage.
- ✦ Certains lieux gagneraient à être équipés de mobilier permettant de s'attarder sur place (bancs), à proximité de la maison des associations par exemple. Cela pourrait limiter les déplacements de certains parents d'enfants pratiquant des activités sur le site

Propositions :

- ✦ Végétaliser d'avantages les places, prévoir l'implantation d'un point d'eau (fontaine ou autre).
- ✦ Mieux marquer le partage de la voirie pour sécuriser la circulation à pied et à vélo.
- ✦ Penser le mobilier urbain de manière à donner envie de s'arrêter sur certaines places de la commune.
- ✦ Penser à apporter de l'ombre aux espaces.



Place Comte André d'Estampes, entre le centre-ville et le château



Place du Monument, entre la Grande Rue et la rue Thiard

Le travail en salle

Retour en images

Présentation et organisation du travail en groupes



Travail en groupes pour faire émerger des pistes d'action

Restitution synthétique de chaque groupe

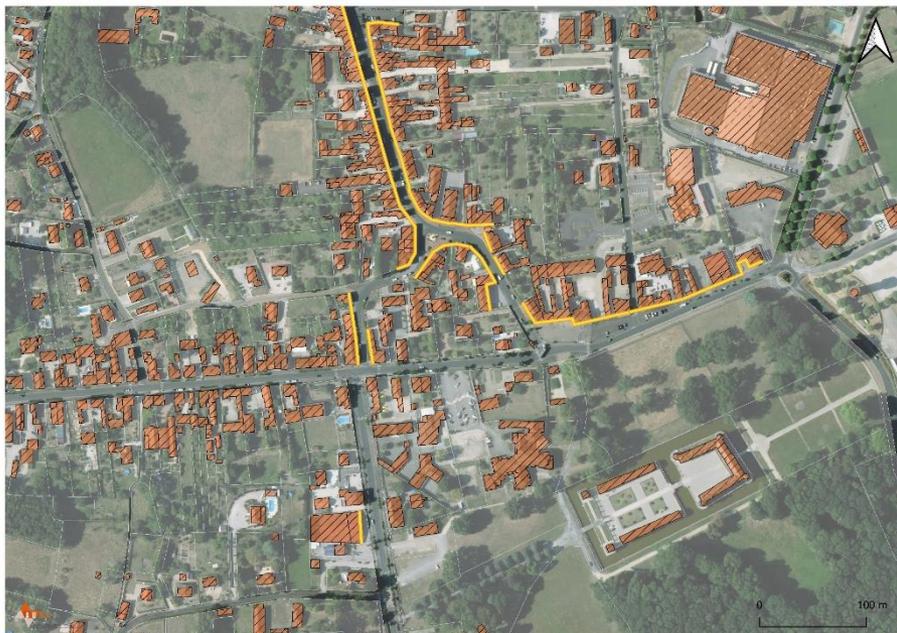


Le travail en salle

Support des échanges

Petites Villes de Demain
Pierre-de-Bresse

Déambulation à Pierre-de-Bresse
Mercredi 29 juin 2022



PIERRE-DE-BRESSE | Comment mieux structurer le projet de requalification du centre-ville ?
Août 2022

Principales propositions

Profiter de ce projet pour redéfinir le rôle des places du Monument et Comté André d'Estampes

- ✦ Révéler le caractère de point de rencontre de la commune de la place Comté André d'Estampes et le caractère d'hypercentre commercial de la place du Monument.
- ✦ Réduire l'emprise du stationnement place Comté André d'Estampes et végétaliser les places restantes.
- ✦ Mise en place d'une signalétique verticale (panneaux directionnels pour flécher les commerces de la Grande Rue) adaptée.
- ✦ Favoriser le partage de la voirie entre la route, le stationnement, les cycles et les piétons, avec création, par exemple, d'une zone de rencontre.
- ✦ Végétalisation des places et apport d'un point d'eau Place Comté André d'Estampes (fontaine, plan d'eau, jets, à définir).
- ✦ Délocaliser le Monument aux morts de la place du Monument.
- ✦ Mise en place d'un mobilier urbain permettant de se poser et envisager la possibilité de création de nouvelles terrasses, car elles sont très appréciées.

Favoriser le développement et la qualité des liaisons piétonnes et vélo

- ✦ Sécuriser la pratique du vélo dans les rues principales de la commune (grande rue, rue des Potiers)
- ✦ Créer une traversée permettant de relier la grande rue et la rue des Potiers, potentiellement au niveau du Comptoir des Délices.
- ✦ Mettre en valeur et mieux indiquer la connexion piétonne existante au niveau de la bibliothèque, reliant la route de Chalon et la place du Monument. Par ailleurs ceci donnerait plus de visibilité aux bâtiments de caractère qui composent ce secteur.
- ✦ Créer une continuité de ce chemin piéton vers le château en traversant le site de l'ancien ATAC et l'EHPAD.
- ✦ Repérer l'ensemble des venelles, les sécuriser et éviter qu'elles soient fermées à l'avenir.
- ✦ Sécuriser et mettre en valeur le parcours piéton et vélo entre le collège et la zone de jeux (champ de foire). En profiter pour donner plus de visibilité à la maison municipale André Berry.

Principales propositions

Mettre en valeur l'axe Grande Rue - place du Monument - rue Thiard - place Comté André d'Estampes et l'axe de la route de Chalon

- ✦ Étudier les possibles itinéraires alternatifs pour les poids lourds afin d'apaiser les circulations autour de la Grande Rue, la place du Monument et la rue Thiard.
- ✦ Étudier la possibilité de passer en sens unique certains secteurs, inverser les sens uniques existants entre la rue Thiard et la place du Monument.
- ✦ Réduire l'emprise du stationnement de véhicules sur l'axe Grande Rue - rue Thiard et végétaliser de chaque côté en alternance.
- ✦ Travailler avec les commerçants pour aller vers l'harmonisation des horaires d'ouverture, afin de favoriser la visibilité des commerces et la fréquentation du centre-ville.
- ✦ Favoriser et chercher l'implantation d'un nouveau restaurant avec terrasse.
- ✦ Tester un dispositif de type « samedi piéton » pour inciter les visiteurs à fréquenter les commerces du centre-ville sans voiture.

Redéfinir la place du stationnement, la sécurité des circulations et les affichages dans la commune

- ✦ Distinguer clairement les « arrêt minutes » destinés à fréquenter les commerces et les grandes aires de stationnement bien identifiées et fléchées.
- ✦ Mieux identifier les différents points d'intérêt de la commune : le château, la mairie, l'église, les commerces, le parking à côté de la mairie, l'aire de stationnement temporaire des cars de transport de scolaires et de touristes venant visiter le Château.
- ✦ Revoir la signalétique routière pour améliorer la sécurité car la covisibilité au niveau de certains croisements n'est pas satisfaisante, comme par exemple la transition entre la Grande Rue et la rue de Fletterans.
- ✦ Veiller à ne pas surcharger la signalétique, à harmoniser l'ensemble et à optimiser les emplacements existants. Les panneaux lumineux semblent mal placés actuellement.
- ✦ Étudier la possibilité de créer une aire de stationnement en face du collège. Il s'agit d'un site en friche depuis longtemps qui pourrait accueillir d'autres fonctions aussi, comme par exemple des jardins partagés ou une zone de détente.

MISE EN PERSPECTIVE



Mise en perspective



La démarche réalisée a permis de partager un certain nombre d'observations concernant le centre-ville et de faire émerger des pistes d'action. D'une manière générale celles-ci montrent que **différents niveaux d'action sont possibles et nécessaires** pour bien structurer le projet global de requalification du centre-ville de Pierre-de-Bresse. Dans certains cas, il faudrait commencer par la **sensibilisation et la pédagogie**, comme par exemple en ce qui concerne l'utilisation de la voiture, les pratiques de stationnement et une conduite adaptée à la morphologie et à la fréquentation du centre-ville.

En ce qui concerne l'**aménagement**, il paraît important de retenir que la revitalisation du centre-ville ne se résume pas uniquement au lien entre le château et la rue commerçante, mais à la **bonne articulation entre les différents points d'intérêt de la commune**, y compris les équipements d'intérêt public et les bâtiments de caractère. La sécurisation, l'embellissement et la végétalisation des axes est évoqué comme le principal effet levier pour inciter habitants et visiteurs à parcourir le centre-ville à pied ou en vélo.

Les études en cours pour la redéfinition du projet muséographique de l'Écomusée et pour l'avenir du bâtiment et du site de l'EHPAD donnent l'opportunité de **repenser le fonctionnement global du site du Château**, en favorisant son lien avec le centre-ville. Ce lien doit sans doute être affirmé à travers les aménagements, mais il peut aussi être consolidé par la mise en place d'une offre conjointe, de manière à trouver un contreponds incontournable pour les visiteurs du château, pour qui il serait indispensable de traverser la route et aller visiter le centre-ville de Pierre-de-Bresse.

Le site du château présente un grand potentiel qui mériterait un **développement touristique plus important**, pouvant avoir potentiellement d'importantes retombées pour le territoire. Dans ce sens, la libération du site de l'EHPAD offre une belle occasion pour améliorer l'image du site et, peut-être, diversifier et compléter l'offre existante, en allant par exemple vers l'événementiel. Dans ce sens et dans l'intérêt de la mise en valeur du patrimoine, si le bâtiment de l'EHPAD est conservé, un travail important de transformation des façades serait nécessaire pour retrouver une harmonie et un dialogue avec le château.



ANNEXE

Liste de participants

Ont participé à la journée du 29 juin à Pierre-de-Bresse

Mairie de Pierre-de-Bresse	Aline GRUET, Maire Julien GANDREY, Adjoint
Préfecture	Laurent GOURILLON
CCBNI	Lydie COGNARD, cheffe de projet PVD
DDT	Romain CHARTIER Fabienne SEGURA
Château de Pierre de Bresse	Estelle COMTE, Directrice
Bresse Service Emploi	Eléonore COUVENT
Bresse Initiative	Emmanuel GARCIA PIQUERAS
Union des commerçants Pierre de Bresse	Stéphanie CANALE
Fondation du Patrimoine	Paul LAUER Martine LAUER
Conseil des sages	Mireille BLASER Josette BOISSEAU Maurice BOISSEAU Marie-Madeleine LECOCQ Dominique VION
Bureau départemental des foyers ruraux	Michel SAGNARD

Autres invités

Mairie de Pierre-de-Bresse	Conseil municipal
CCBNI	Régis GIRARDEAU, Président. Philippe PAGE, Vice-président. Nicolas JACQUINOT, Vice-président. Dominique ROY, Vice-président
Office du Tourisme Bresse Bourguignonne	Christine BUATOIS, Présidente. Mélodie VINCENT JANNIN, Directrice. Catherine COUPAT-SAGNARD, Point d'information
UDAP 71	Marie GUIBERT, ABF. Sébastien BUGUET, ABF
DDT	Catherine LACORNE
Bureau d'études Natura	Alexandre.BONNAMOUR
CAUE	
Cités de caractère	
Union des commerçants Pierre-de-Bresse	Florent GRUET
CG S&L	Isabelle VERNUS, Directrice du patrimoine
Association Tremplin	Jean-Baptiste BOIS, Directeur
Conseil des sages	Gérald BULOT, Béatrice DECK, Jacqueline GILLET, Jacques GRANGER, Monique REVEILLON, Christiane THEVENIN



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
25000 Besançon

Blanca Elena BENAVIDES
06 02 55 14 81
blanca.benavides@audab.org

Ophélie BORNAND
06 09 93 96 85
ophelie.bornand@audab.org